



SELARL AUREA AVOCATS
8, Avenue d'Assas
34000 MONTPELLIER
04.67.75.09.64
contact@aurea-avocats.fr

SAS HECTARE
160 Avenue de la Bouvine
30000 NIMES

Montpellier, le 3 avril 2024

N/Réf. : CONSULTATIONS DROIT PUBLIC 2024
24.7143 - MC/LC/GB
V/Réf : dossier suivi par Monsieur Jouvaud

Pégao : P-1359
commune de
Cheval-Blanc

FACTURE N° 24033

Libellé	Taux de TVA	Montant HT
Honoraires : consultation juridique Permis de construire distincts et notion d'opération d'aménagement d'ensemble (opération intéressant la commune de Cheval Blanc)	20,00 %	1 000,00 €

Total HT soumis à TVA : 1 000,00 €
Total TVA 20 %: 200,00 €
Total TTC : 1 200,00 €
Total HT non soumis : 0,00 €
Total TTC à régler : 1 200,00 €

Cette facture est à acquitter à l'ordre de la SELARL AUREA AVOCATS

Païement à Réception

(Numéro de facture à rappeler lors du règlement : 24033)

Conformément à l'article L. 441-6 du Code de commerce, tout retard de règlement supérieur à trente jours est susceptible de donner lieu à une pénalité égale à trois fois le taux de l'intérêt légal. En outre, le débiteur professionnel des sommes dues qui ne seraient pas réglées à bonne date, est redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € (art. D. 441-5 du Code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification (art. L. 441-6 alinéa 12 du Code de commerce).

CREDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC
Montpellier Préfecture
IBAN : FR76 1350 6100 0085 1972 9698 065
BIC : AGRIFRPP835

Urgent

BON A PAYER LE 06/12/2024

Benoit



SELARL AUREA AVOCATS
8, Avenue d'Assas
34000 MONTPELLIER
04.67.75.09.64
contact@aurea-avocats.fr

SAS HECTARE
160 Avenue de la Bouvine
30000 NIMES

Montpellier, le 23 mai 2024

N/Réf. : CONSULTATIONS DROIT PUBLIC 2024
24.7143 - GB/LC/GB
V/Réf : dossier

*Dossier de ZAC
Saint Laurent des Arbres.*

FACTURE N° 24090

Libellé	Taux de TVA	Montant HT
Honoraires : note juridique ZAC (170 logements) sur la commune de Saint Laurent des arbres (30) selon devis validé	20,00 %	2 000,00 €

Total HT soumis à TVA : 2 000,00 €
Total TVA 20 %: 400,00 €
Total TTC : 2 400,00 €
Total HT non soumis : 0,00 €
Total TTC à régler : 2 400,00 €

Cette facture est à acquitter à l'ordre de la SELARL AUREA AVOCATS

Paie ment à Réception

(Numéro de facture à rappeler lors du règlement : 24090)

Conformément à l'article L. 441-6 du Code de commerce, tout retard de règlement supérieur à trente jours est susceptible de donner lieu à une pénalité égale à trois fois le taux de l'intérêt légal. En outre, le débiteur professionnel des sommes dues qui ne seraient pas réglées à bonne date, est redevable de plein droit d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € (art. D. 441-5 du Code de commerce). Lorsque les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant, le créancier peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification (art. L. 441-6 alinéa 12 du Code de commerce).

CREDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC
Montpellier Préfecture
IBAN : FR76 1350 6100 0085 1972 9698 065
BIC : AGRIFRPP835

Urgent

BON A PAYER LE..... *06/12/2024.*

Benoit